

## laboration de la **Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle** du collège de Rosemont

**Habib El-Hage,**

intervenant social au collège de Rosemont

Ce présent texte aborde les différentes étapes de l'élaboration de la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* du collège de Rosemont, les grands axes de cette politique ainsi que les actions menées jusqu'à présent en lien avec cette politique.

### ①

#### **Les différentes étapes de l'élaboration de la politique**

À la session d'automne 2000, la Direction des études du collège de Rosemont a décidé d'élaborer une politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle sous la responsabilité de l'adjoint à la Direction des études, responsable du secteur de la vie étudiante. Afin d'atteindre cet objectif, la Direction des études a embauché un professionnel en relations interculturelles qui, entre autres, aura comme mandat d'organiser des activités de rapprochement interculturel, de diffuser des informations sur les réalités multiculturelles, d'effectuer des formations interculturelles pour les élèves et les personnels, de gérer les accommodements raisonnables, d'effectuer des suivis psychosociaux, etc. Un mandat large et sans précédent au collège a amené l'intervenant social à effectuer une enquête interne afin de se situer et d'avoir une vue d'ensemble de la réalité interculturelle dans cette institution.

#### ■ **L'enquête interne**

Dans le traitement de notre enquête (hiver 2001), nous avons utilisé le questionnaire proposé par le Service interculturel collégial<sup>11</sup> afin de mettre la lumière sur les actions et les interventions en matière interculturelle au collège de Rosemont depuis 1990. Dans ce sens, nous avons interviewé sept personnes (faisant partie du personnel) parmi les plus anciennes au collège et ce, afin de faire l'inventaire des actions posées en la matière. Le questionnaire préparé par le SIC nous proposait neuf thèmes portant sur l'intégration scolaire et l'éducation interculturelle. À la lumière des résultats de notre enquête, nous avons constaté que la dimension interculturelle n'était pas abordée au collège de Rosemont, que ce soit en accueil et intégration, mesure de traitement des plaintes, gestion des accommodements raisonnables, formation du personnel, etc.

<sup>11</sup> Service interculturel collégial, *État de la situation de l'intégration scolaire et de l'éducation interculturelle dans les collèges*, 2000.

### ■ Ébauche d'une politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle

Cette enquête effectuée auprès des membres du personnel du collège de Rosemont était nécessaire pour comprendre l'état de la situation en interculturel ainsi que les différentes dimensions des actions posées sur les plans académique, pédagogique et parascolaire et ce, depuis la dernière décennie. En effet, à la lumière des résultats de cette enquête, nous étions en mesure d'*informer* la communauté collégienne sur les multiples facettes de ces réalités et de *proposer* à la Direction des études des orientations, des éléments de politique et des actions à entreprendre, eu égard à l'intégration scolaire et à l'éducation interculturelle. À l'hiver 2001, l'ébauche de la politique contenait dix énoncés de principes. Voici la composition de ces énoncés :

- Tous les citoyens sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection, quelles que soient leur origine, la couleur de leur peau, leur religion, leur culture, leur appartenance ethnique ou nationale, etc.
- Le collège de Rosemont adhère pleinement au document du Gouvernement du Québec intitulé *Énoncé de politique québécoise en matière d'immigration et d'intégration* (1990) dont le principe d'intégration est régulateur des relations interethniques et interculturelles, à savoir : le partage du français comme langue commune de la vie publique de la société québécoise; le droit et le devoir de tous les citoyens, quelle que soit leur origine, de participer et de contribuer pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Québec; l'engagement de bâtir ensemble un Québec pluraliste où les citoyens de toute origine pourront s'identifier et être reconnus comme des Québécois à part entière.
- Le collège de Rosemont est un établissement public, francophone et laïque.
- Le collège est au service de sa communauté collégienne.
- Le collège de Rosemont adhère au document du Gouvernement du Québec *Une école d'avenir. Politique d'intégration et d'éducation interculturelle* (1998) et fait siens les grands principes d'action qui sont : la promotion de l'égalité des chances, la maîtrise du français, langue commune de la vie publique et l'éducation à la citoyenneté démocratique dans un contexte pluraliste.
- Le collège de Rosemont juge que l'intégration des élèves nouvellement arrivés au Québec incombe à l'ensemble du personnel.
- Le collège de Rosemont encourage la participation et l'implication des familles et de leurs communautés dans la tâche d'intégration.
- Le collège de Rosemont réprovoque et déclare incompatibles avec la vie collégienne et le respect des droits de la personne tout harcèlement, tout déni de droit, toute conduite raciste, discriminatoire, toute violence prenant appui sur des croyances ou des prescriptions religieuses, culturelles, ethniques, etc.
- Le collège de Rosemont s'engage à poursuivre le développement de la diffusion de l'enseignement interculturel auprès de la communauté étudiante de l'établissement.
- Le collège de Rosemont s'engage à assurer la formation interculturelle à l'ensemble du personnel afin de développer les compétences nécessaires dans ce domaine.



### ■ Formation d'un comité d'étude (automne 2001)

L'esquisse de la politique a été présentée à l'adjoint à la Direction des études afin de procéder à la formation d'un comité qui se penchera sur l'étude de la politique. Une demande est présentée aux différents syndicats du collège afin de déléguer un représentant. Finalement, chaque syndicat a dégagé un représentant, deux personnes représentant la direction et un étudiant représentant l'association étudiante.

### ■ Fin de l'élaboration de la politique (hiver 2002)

La première ébauche de la politique comportait dix énoncés de principes et des objectifs en lien avec ces énoncés. Après de fructueuses rencontres, le comité a réussi à rendre cette politique simple, facile à lire et compréhensible. Le comité a réduit à quatre le nombre d'énoncés, a établi des objectifs en lien avec ces énoncés et a élaboré un plan d'action. Le document *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* est prêt à être consulté.

### ■ Présentation à des fins de consultation (hiver 2002 – automne 2002)

Le mandat du comité terminé, le document fut présenté aux différents syndicats, à la commission des études, aux membres du Conseil d'administration du collège et à l'association étudiante.

### ■ Adoption de la politique par le Conseil d'administration du collège (novembre 2002)

La politique a été adoptée par le C.A. du collège en novembre 2002 et est prête à être diffusée.

### ■ Formation d'un comité d'application et de suivi

Une demande a été envoyée aux différents syndicats pour la formation d'un comité d'application et de suivi de cette politique. Cette étape n'a pas encore été réalisée. Nous prévoyons la formation de ce comité à la session d'automne 2003.

## ②

### Contenu de la politique et les grands axes

La *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* du collège de Rosemont est composée de quatre chapitres qui renvoient à des thèmes différents. Le premier chapitre présente les grands axes, énoncés de principes, objectifs et actions. Le deuxième chapitre situe les responsabilités, le domaine d'application, la participation et les obligations. Le chapitre suivant place le cadre juridique et les références, et le dernier chapitre définit les thèmes et approches inhérents à cette politique. Nous limiterons notre présentation au premier chapitre, permettant ainsi de baliser les orientations à suivre, de préciser les objectifs à atteindre et d'envisager des actions à entreprendre.

Cette politique repose sur les axes suivants :

■ **Accueil et intégration scolaire des étudiants des communautés ethnoculturelles**

• **Énoncé de principe**

- Le collège de Rosemont reconnaît la nécessité d’accueillir et d’intégrer d’une façon harmonieuse les étudiants des communautés ethnoculturelles.

• **Objectifs**

- Connaître les besoins particuliers des étudiants des différentes communautés ethnoculturelles.
- Développer et faire connaître les services d’accueil et d’intégration du collège sous l’angle de la diversité ethnoculturelle.
- Promouvoir les activités tant parascolaires que scolaires axées sur l’éducation interculturelle.
- Favoriser les échanges interculturels.

• **Actions**

- Promouvoir les activités d’accueil, d’intégration et de soutien auprès des élèves issus de communautés ethnoculturelles.
- Offrir des activités d’accompagnement et d’intégration.
- Organiser des activités d’accueil qui tiennent compte de la diversité culturelle et favorisent les liens avec la communauté collégiale.
- Développer des outils appropriés.

■ **Gestion de la diversité ethnoculturelle : prévention et intervention**

• **Énoncé de principes**

- Le Collège réproue tout harcèlement, tout déni de droit, toute conduite raciste, discriminatoire, toute violence prenant appui sur des croyances ou des prescriptions religieuses, culturelles, ethniques.
- Le collège de Rosemont valorise l’éducation aux droits et lutte contre toute forme de discrimination.

• **Objectifs**

- Valoriser la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* afin de préparer tous les étudiants à mieux vivre ensemble dans le respect mutuel, et cela, sans discrimination.
- Prévenir et contrer, par la présente politique, les comportements racistes et combattre la discrimination ainsi que le harcèlement fondés sur les origines, la couleur de peau, la religion, la culture ou l’appartenance ethnique.

• **Actions**

- Faire connaître et faire respecter la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*.
- Former un comité de suivi qui assurera l’application de la présente politique.
- Afficher clairement l’orientation institutionnelle de lutte contre la discrimination.
- Favoriser le développement des activités pédagogiques ou parascolaires en lien avec l’éducation aux droits.
- Établir un dispositif de soutien et d’intervention dans le cas de litiges basés sur la discrimination.



- Favoriser la médiation interculturelle comme modèle d'intervention auprès des acteurs de la communauté collégiale concernés.
- Dénoncer tout acte d'expression à caractère raciste.

## ■ Formation et éducation interculturelles

### • Énoncé de principe

- L'éducation interculturelle auprès du personnel et des étudiants du collège de Rosemont ainsi que son développement sont basés sur les principes suivants : la promotion de l'égalité des chances, la maîtrise du français, langue commune de la vie publique et l'éducation à la citoyenneté démocratique dans un contexte pluraliste.

### • Objectifs

- Valoriser l'acquisition de compétences interculturelles pour l'ensemble des étudiants et du personnel.
- Promouvoir la culture québécoise et le patrimoine du Québec.
- Favoriser la réussite des élèves des communautés ethnoculturelles en tenant compte de leurs spécificités culturelles.

### • Actions

- Former l'ensemble du personnel aux défis éducatifs de la diversité.
- Former le personnel à la gestion de la diversité.
- Former les professeurs à une gestion de la pluriethnicité dans la classe.
- Accroître la maîtrise du français chez les élèves issus de l'immigration et favoriser leur réussite.
- Faire des recherches et des analyses de la situation des élèves issus de l'immigration.
- Mettre en place des stratégies d'aide à l'apprentissage.
- Continuer l'action d'aide par l'encadrement.
- Organiser des activités de jumelage.
- Organiser des événements culturels liés à l'histoire, aux valeurs et aux coutumes du Québec.
- Organiser des rencontres, des conférences, des débats sur la diversité ethnique et religieuse.



## Les actions menées jusqu'à présent

Depuis le début de notre mandat en décembre 2000, plusieurs activités et interventions ont été effectuées dans le but d'offrir un environnement social et une aide favorisant la réussite des étudiants et particulièrement des étudiants issus de l'immigration. À l'instar de l'orientation du Collège, nous nous sommes préoccupés des besoins des étudiants et d'autres membres de la communauté collégiale. Des besoins qui inscrivent la réussite au premier plan de la pratique de notre institution. Dès lors, nos interventions visaient l'accompagnement d'un plus grand nombre d'étudiants tout en restant cohérent avec leurs démarches pédagogiques. Notre compte rendu ci-après démontre que notre service répond de plus en plus à des demandes en provenance de différents départements, services ou usagers du Collège. L'écart entre la session d'hiver 2001 et la session d'hiver 2003 démontre un nombre d'inter-

ventions croissant et précis surtout en ce qui a trait aux interventions de type psychosocial, médiation, références et consultation en relations interculturelles pour toute la communauté collégiale (étudiants réguliers, étudiants en francisation, personnel du collège, etc.). Cela dit, nos actions menées depuis plusieurs sessions sont cohérentes avec les orientations de la politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle, et ce, bien que cette politique ait été adoptée à la session d'hiver 2003. Pour simplifier, nous allons catégoriser les activités et seulement les énumérer.

#### ■ Développement des outils

- La *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*.
- Élaboration d'un questionnaire pour connaître la représentation des étudiants des communautés ethnoculturelles. Les résultats de l'enquête menée à l'hiver 2002 démontrent que 42 % des répondants du collège de Rosemont sont issus de l'immigration.

#### ■ Accueil et intégration

- Activités de jumelage interculturel et linguistique.
- Projets d'encadrement (mentorat entre étudiants acceptés au 3<sup>e</sup> tour et professionnels de la vie étudiante).

#### ■ Prévention et intervention

- Projets d'aide à la réussite (mentorat, tutorat par les pairs et encadrement des stagiaires).
- Projets de prévention et d'intervention (les médiateurs du milieu, projet G-AN-G, Projet « Le Collège, zone de paix », projet SARA (service d'aide, de références et d'accessibilité), Aide psychosociale, médiation interculturelle, service de références et de consultation. Activités en lien avec l'accessibilité au réseau communautaire du quartier.
- Activités parascolaires (camp de réfugiés, expositions, pièce de théâtre, conférences, etc.)
- Gestion des accommodements raisonnables.

#### ■ Formation interculturelle

- Première série : données historiques, politiques et sociologiques autour du phénomène de l'immigration (hiver 2002, automne 2002, hiver 2003 pour le personnel du Collège).
- Deuxième série : l'intervention interculturelle (automne 2002, hiver 2003 pour le personnel du Collège).
- Midi-pédagogique pour les enseignants.
- Ateliers sur les insécurités reliées à l'après 11 septembre pour les étudiants.
- Performa : intervention et médiation interculturelles (mai 2003) .